

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 17 SEPTEMBRE 1892

No. 13

POINT DE MENACES

Une rumeur nous arrive de Québec. Le rédacteur d'un journal qui aurait fait mention du scandale Guyhot aurait été mandé au palais du Cardinal, et là on l'aurait menacé des censures ecclésiastiques, s'il faisait encore allusion à la triste affaire.

C'est donc l'ancienne histoire qui recommencerait ! Eh bien, nous allons en voir de belles. Si les gens de Québec se laissent baïllonner, ceux de Montréal parleront, et le diocèse de Québec — où il s'en passe de rudes, par parenthèse — ne sera pas oublié. Pas plus que ceux des Trois-Rivières et de Rimouski.

Que l'on essaie de nous baïllonner, nous !

Si l'on a rien à cacher, on ne doit pas craindre les regards du public.

LA REDACTION

IL FAUT PARLER

— Que pensez-vous de notre attitude en face des récents scandales ? demandions-nous hier à l'un des hommes les plus éminents du pays, catholique fervent, patriote éprouvé et l'un des amis les plus dévoués que compte le clergé parmi les membres des professions libérales.

— Ma foi, répondit il monsieur, j'ai toujours été d'avis qu'il valait mieux jeter un voile charitable sur ces choses-là ; mais aujourd'hui j'en arrive à la conclusion qu'il faut parler. Il faut parler pour sauvegarder l'honneur de nos familles, il faut parler pour défendre les intérêts de la religion compromise par ses ministres indignes ; il faut parler

pour séparer le saint prêtre du scélérat qui souille l'habit qu'il porte ; il faut parler pour que le clergé sache qu'il se compromet beaucoup plus en cachant le vice qu'en l'exposant et en le punissant.

— Amen !

NOTRE VIEUX CLERGÉ

Les situations graves ont cet avantage, lorsqu'elles sont comprises, d'amener des décisions graves.

La résolution que nous avons prise de dénoncer ouvertement, quelque douloureuse que fût la tâche, un état de choses criminel parmi certains membres du clergé, a eu l'heureux effet de créer dans toutes les classes de notre population un mouvement qui s'est traduit par des décisions viriles.

Le clergé a repris possession de lui-même, et le coupable a été expulsé du sein de l'Ordre qu'il avait souillé ; un autre prêtre dont les scandales avaient indigné les fidèles vient d'être forcé de se retirer à la Trappe d'Oka, et l'épuration continue.

Nous savons que des ordres sévères ont été donnés et que les jeunes chapelains qui encombrant les couvents vont être déplacés pour occuper des situations moins dangereuses à l'avenir.

Les congrégations féminines, nous le savons aussi, vont être soumises à une surveillance plus sévère dans laquelle le chef de famille sera appelé à participer, aussi bien que l'autorité religieuse.

Tous les cadeaux, services serviles, entretiens et relations étrangères aux devoirs religieux vont être formellement interdits.

Enfin l'attention la plus scrupuleuse sera portée sur les jeunes prêtres étrangers qui viennent avec des dossiers plus ou moins chargés, compromettre le bon renom du bon clergé canadien d'autrefois.

Voilà ce que nous avons obtenu par notre action énergique qui peut nous avoir causé les invectives de quelques hypocrites malsains ou idiots malfaisants, mais a certainement été appréciée à son juste mérite en haut lieu.